



**ÉTÉ
2021**

N° 2

La Source

JUILLET

Jeudi 22 juillet

Concert punk celtique « BREIZHANOK » Les Ramoneurs de Menhirs ; 1ère partie : Les Trolls des Bois. M A 20h, café associatif La Vie d'Ange. PAF : 10 € (prévente), 12 €

Vendredi 23 juillet

Dead Groll Party avec les Ladouzois 69Ways, power pop. A 20h30, café associatif La Vie d'Ange. PAF : 5 €

Jeudi 29 juillet

Vendredi 30 juillet

Samedi 31 juillet

Dimanche 1 août

LA DOUZE en Fête : voir programme ci-contre.

AOÛT

Dimanche 15 août

Concert électro de Didgeridoo par Zalem et Matthew Brille Art ; co-organisation La Vie d'Ange / Takasouffler. A 19h, café associatif. PAF : 8 € (prévente), 10 € (sur

Jeudi 19 août

Marché gourmand avec le groupe rock Hush Money (avec le Ladouzois Antoine Gueillet). A 19h, sous la halle.

Dimanche 22 août

Soirée musique avec SOMOS et Samba Garaga. A 19h, café associatif La Vie d'Ange.

Samedi 28 août

Festival LOCOZIK avec Groupes Locaux ; au profit de l'école associative « Les DEux MAINS ».

SEPTEMBRE

Dimanche 12 septembre

Salon du Livre. A 10h, Forum
Org. : Art'soul. Tél : 06 81 60 15 56.

Dimanche 12 septembre

Fête Les VersOnnes en Fête. 10h-17h à La Vie d'Ange.
Org. : La Vie d'Ange. Tél : 06 35 35 83 82 ; laviedange.fr

LA DOUZE en Fête
Jeudi 29 Juillet
 19h Marché gourmand sous la halle organisé par "La Vie d'Ange"
 Avec animation musicale
 21h Fête Foraine
 Amenez vos couverts

Vendredi 30 Juillet
 20h30 Karaoké
 21h Fête Foraine

Samedi 31 Juillet
 12h/19h Restauration sur place (Le Palmyre, Un Coin De Vie)
 14h Concours de pétanque ouvert à tous
 Organisé par la pétanque "LA DOUZOISE" 06.09.91.55.69

21h Bal

Dimanche 1 Août
 7h Vide grenier organisé par "APE les petits ladouzois"
 2€ le m/l réservation en mairie Tel 05.53.06.71.33
 Marché Alimentaire
 12h/19h Restauration sur place (Le Palmyre, Un Coin De Vie)
23h Grand Feu d'Artifice
 offert par la municipalité

FÊTE FORAINE
 ET BUVETTE SUR LES 4 JOURS
 Asso: foot et Pétanque

Manège Enfants, Tir, Pêche Aux Canards, Pouss Pouss, Trampoline, Cascade, Confiserie ...

Repas dans nos restaurants Le Palmyre et Un Coin de Vie
 Avec la participation des associations et des commerçants
MAIRIE LE BOURG 24330 LADOUZE
 Téléphone : 05.53.06.71.33 Télécopie : 05.53.06.16.66 Courriel : mairie@ladouze.fr

Etat-Civil

NAISSANCES :

Bastien DÉPAGE, le 03/05/2021.

DÉCÈS :

Antonia DOMINGUEZ, 82 ans, Le Bourg, Impasse Majoraux, le 30/06/2021.

du 01/05/2021 au 15/07/2021



Chères Ladouzoises, chers Ladouzois,

Comment ne pas commencer cet édito sans évoquer la progression inquiétante du variant Delta et les annonces récentes du Président de la République Emmanuel Macron sur la vaccination obligatoire pour le personnel des établissements de santé et l'extension du pass sanitaire. A partir du 21 juillet, l'usage du précieux sésame est élargi aux lieux rassemblant plus de 50 personnes. Toutes les personnes de plus de 12 ans devront avoir été vaccinées ou avoir un test négatif récent pour accéder à un spectacle, parc d'attraction, concert ou festival. Ces mesures, dans le respect des gestes barrières, ne doivent pas être un obstacle au plaisir de retrouver la convivialité, les sorties entre amis et en famille.

Quel bonheur de revoir les terrasses de nos-bars-restaurants ouvertes, nos associations reprendre leurs activités et qui organisent tout le long de l'été des manifestations offrant ainsi à tous de renouer avec le divertissement et l'évasion. Quel plaisir de retrouver notre traditionnelle fête foraine où petits et grands pourront retrouver une certaine forme d'insouciance.

Pour les élus, la levée des restrictions sanitaires que nous connaissions jusqu'alors signifie également la possibilité de poursuivre nos projets plus sereinement étant soumis à moins de freins, de ralentissements. Les travaux entrepris vont donc se poursuivre afin d'améliorer votre cadre de vie et rendre La Douze encore plus attrayante. En dépit de la situation sanitaire sur laquelle nous devons restés tous vigilants, restons positifs.

Bel été à tous.

Vincent LACOSTE
Maire de La Douze

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Agenda des manifestations / Etat-civil | p. 2 |
| Cadre de vie | p. 4 |
| Vie quotidienne | p. 5 |
| Vie scolaire | p. 5 |
| Vie Associative | p. 6 et 7 |
| Bibliothèque municipale | p. 7 |
| Libre expression | p. 8 |
| Résultats des élections départementales et régionales | p. 8 |
| Le Grand Périgueux | p. 8 |
| <i>feuille jointe : fiche d'inscription au Fichier Plan canicule et risques exceptionnels (voir encadré ci-dessous)</i> | |

IMPORTANT

PLAN CANICULE ET RISQUES EXCEPTIONNELS

Nous accordons une attention particulière aux personnes les plus fragiles afin de leur apporter une aide appropriée en cas de risque exceptionnel lié par exemple aux conditions climatiques. A cet effet, la commune et le Centre Communal d'Action Sociale effectue actuellement leur recensement conformément à la demande faite aux maires par l'Etat.

Sont prises en compte les inscriptions des personnes vivant à leur domicile: âgées de plus de 65 ans, inaptes au travail de plus de 60 ans ou handicapées de plus de 18ans.

Si cette situation de vulnérabilité vous concerne ou l'un de vos proches, nous invitons à vous inscrire à l'aide du formulaire joint à ce numéro et disponible en mairie.

Les personnes inscrites figureront ainsi sur le registre destiné au *Plan d'alerte et d'urgence départemental* géré par le Préfet, mis en œuvre en cas de risques exceptionnels et notamment de période caniculaire.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter la mairie au 05 53 06 71 33 ou mairie@ladouze.fr.

N'hésitez à pas à transmettre ce formulaire autour de vous.

MENTIONS LEGALES // Directeur de publication : Vincent LACOSTE // Conception et mise en page : Jean-François RODE // Rédaction : Jean-François RODE (sauf indication) // Crédits photos : Agathe BONNET // Impression : Copiplan24 – 23 rue Victor-Hugo – 24000 Périgueux // Imprimé sur papier PEFC (produit issu de forêts gérées durablement, de sources recyclées et contrôlées) // Dépôt légal : juillet 2021 // Tirage : 700 exemplaires // Prochaine parution : automne 2021. Merci de faire parvenir au secrétariat de la Mairie vos informations et dates de vos prochaines manifestations **avant le 19 septembre 2021.**

TRAVAUX AU STADE



Le mur de soutènement de l'enceinte du stade de football a enfin été réparé. L'empierrement a été réalisé par l'Entreprise SARL TCTP d'Azerat.

La présence du terrassier a également permis une mise en niveau du stade sur certaines parties.



BORNES À INCENDIE

Les 12 bornes à incendie et puisards de la commune implantés au bourg et dans les quartiers des Pradelles, de la Brunette, de Larcherie et des Versannes ont bénéficié de travaux d'entretien, de contrôle et de remise aux normes.



VANDALISME

La commune déplore déjà le vandalisme de 11 panneaux de lieu-dit, nom de rue. Plié ou arraché, chaque panneau représente un coût pour la collectivité d'environ 160 €.

ECO-PATÛRAGE

Une naissance est à compter parmi les brebis de la commune. Les caprins qui entretiennent de manière écologique des espaces naturels permettent également la préservation de la biodiversité. Les animaux maintiennent la végétation en prairie tout au long de l'année Leur bien-être est assuré par l'adjointe, Agathe Bonnet.



VOIRIE

L'ensemble des travaux de voirie budgétisés a été réalisé. La commune est en attente de la décision des services de l'Etat sur une enveloppe de 40 000 € sur des travaux relatifs aux ravinements et autres conséquences des intempéries de cet hiver.

ERRATUM

Une erreur sur l'année d'un emprunt a été publiée dans le numéro précédent. Il convenait de lire 2016 au lieu de 2010. Voici la liste corrigée des emprunts.

LES EMPRUNTS

- ❶ 2005 : 315 000 €
Restauration de la Halle
☞ Fin du remboursement : 2025
- ❷ 2006 : 220 000 €
Traverse du Bourg
☞ Fin du remboursement : 2026
- ❸ 2012 : 200 000 €
Traverse des Versannes
☞ Fin du remboursement : 2029
- ❹ 2016 : 100 000 €
Travaux groupe scolaire
☞ Fin du remboursement : 2026
- ❺ 2021 : 159 500 €
Rénovation et travaux de l'Ecole
Adressage, matériel et voirie
☞ Fin du remboursement : 2046

L'article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (voir ci-après) permet au Maire d'exiger du propriétaire qu'il procède au nettoyage d'un terrain mal entretenu ou servant de dépotoir à proximité de son habitation. En cas de refus, les travaux peuvent être effectués sur ordre de la commune au frais du propriétaire défaillant.

Article L2213-25 du CGCT :

Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

Si le propriétaire ou, en cas d'indivision, un ou plusieurs des indivisaires n'ont pu être identifiés, la notification les concernant est valablement faite à la mairie.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants pour les particuliers sur rendez-vous aura lieu la **deuxième semaine octobre**. Pour demander un enlèvement, vous devez prendre contact directement avec l'association **ARTEEC au 05.53.46.65.46**.

REDEVANCE INCITATIVE

La mise en place de la redevance incitative sur les déchets (taxation des déchets ménagers non-recyclables à la quantité) est repoussée d'un an en Dordogne, en 2023.



Un badge reste nécessaire pour déposer les sacs noirs dans les bornes d'apport volontaire. Si vous ne l'avez pas encore reçu, contactez le SMD3 au 09 71 00 84 24, service.usagers@smd3.fr ou inscrivez-vous en ligne sur smd3.fr.



Vie scolaire

L'école primaire publique de La Douze accueille les enfants de 2 ans et demi à 10 ans, 4 jours par semaine.

L'équipe enseignante a prévu, pour ses 7 classes, des projets artistiques et culturels riches.

Des artistes viendront à l'école donner des concerts et des représentations théâtrales pour ouvrir nos enfants à un univers qu'ils côtoient peu.

Des projets sportifs sont également au programme de cette année scolaire : golf, natation et peut-être même vélo !

Enfin, un graphiste viendra aider les élèves à réaliser une fresque pour décorer le mur d'enceinte intérieur.

Hélène Orosemane, la Directrice

MAINTENANCE INFORMATIQUE

Une opération de maintenance du matériel informatique de l'école a été réalisée par Marie-Paule Cœurdevey, conseillère municipale déléguée à l'informatique et des parents d'élèves. L'ensemble des ordinateurs ont été réinitialisés et vérifiés. Désormais tous dotés du système d'exploitation Windows 10, ensemble de programmes permettant de faire fonctionner et contrôler un appareil informatique, tous les ordinateurs sont maintenant équipés de certains logiciels pédagogiques et bureautiques tels que le traitement de texte et le tableur de la suite OpenOffice. L'installation du parc informatique sera réalisée fin août après sécurisation de l'installation électrique.

FILS DE COULEURS

L'association sera présente sur le marché les dimanches 1er août (sous réserve) et le 15 août.

CLUB DES RETRAITÉS

Reprise des activités depuis le 12 juin à la Salle des Versannes tous les samedis de 14h à 18h avec au programme : belote et autres jeux de société, marche etc...

Sortie Corrézienne du 9 juillet.

Visite du Musée Chirac à Sarran, déjeuner au Musée, découverte du parc des trains miniatures à Seilhac avec arrêt à la biscuiterie « Limousi saveurs » qui emploie des produits locaux, dégustation et retour.

Septembre : sortie sur 1 journée : date et lieu à déterminer.



L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire d'une part, et par de fortes évolutions des projets de l'IMR comme nous le verrons.

Il convient tout d'abord de dire merci. Merci aux membres de l'équipe qui ont fait preuve d'une souplesse et d'une disponibilité exemplaire pour faire face aux changements

incessants de cette période exceptionnelle. Merci à nos membres et usagers pour leur soutien, leur compréhension, et leurs dons. Merci aux bénévoles et administrateurs, qui ont donné

temps et énergie pour accompagner l'association. Un merci tout particulier à la Mairie de La DOUZE pour son soutien durant cette période compliquée, grâce à elle nous avons

pu maintenir l'ouverture de l'IMR des Versannes et ainsi conserver un lien avec nos élèves et maintenir les activités quand cela était possible.

A situation exceptionnelle, solidarité exceptionnelle, et ça fait chaud au cœur.

Malgré une année 2021 encore compliquée avec des cours en visio (quelquefois en décalé), les retours en présentiel ont été d'autant plus appréciés.

L'IMR n'a pas pu mettre en place une restitution de fin d'année aux Versannes, car les ateliers en groupes n'ont pas pu se faire, COVID oblige.

Malgré tout, Joël a organisé 2 répétitions sur la scène de la VIE D'ANGE en extérieur les 23 et 30 Juillet 2021, la 2ème était publique. Il a réuni ses élèves en percussions (des Versannes et de Périgueux) et il a convié également ses élèves en batterie. La majorité a joué le jeu. Ils étaient 9 sur la scène (tous des enfants de 6 à 9 ans). Pour la répétition publique, étaient présents les parents, les grands-parents, la famille, les amis et quelques adhérents de la VIE D'ANGE. Ce fût un très beau moment ... convivial et bien apprécié par tout le monde.

Guillaume et Joël ont aussi participé toute l'année scolaire à la préparation de la fête de l'école "LES DEUX MAINS" qui s'est aussi déroulée à la VIE D'ANGE.

Encore une occasion pour passer des moments chaleureux et qui nous ont beaucoup manqués.

En espérant retrouver des élèves motivés à la rentrée de septembre 2021 pour monter de nouveaux projets aussi épanouissants qu'enrichissants.

L'IMR étant fermée sur la période juillet-Août, les activités reprendront à la rentrée de septembre 2021.

Pour vous inscrire dans notre école de musique, plusieurs possibilités pour pouvoir bénéficier de cours de : guitare, clavier, chant, percussions, basse, batterie, éveil musical, initiation musicale, chorale pop-rock, préparation vocale...Avec nos deux professeurs passionnés Joël et Guillaume !!

- Par téléphone 05.53.35.40.09

- par mail : contact@imr-asso.org

- sur notre site internet : <https://www.imr-asso.org/>

- Forum des associations de Périgueux le 11 septembre 2021

En espérant vous revoir très vite pour de nouvelles aventures musicales !

Toute l'équipe de l'IMR vous souhaite un très bel été !



L'association La Vie d'Ange a pour objet de promouvoir les liens sociaux et intergénérationnels dans un lieu d'échange et d'activités pour la population locale sous forme d'expressions artistiques et culturelles en privilégiant les artistes locaux.

La Vie d'ange propose donc :

- des concerts, des animations, des Jam Sessions les vendredis soirs, des marchés gourmands, retour de la fête des Versannes, des apéros concerts permettant aux artistes amateurs de se faire connaître ;
- Les Cageots Loco via la plateforme numérique Cagette.net, permettant la vente directe de produits locaux les jeudis soir, y compris du poisson 1 fois par mois en partenariat avec Poiscaille ;
- point relais Recyclelivre (collecte de livres d'occasion et revente avec rétribution de 10% à l'association Expression Libre) ;
- un soutien à l'école Les Deux Mains.

Election du bureau le 18 juin 2021 par le CA

- Présidente : Sophie Mondher;
- Trésorière : Leslie Queyrol;
- Secrétaire : Stéphanie Longueville.

Pour plus d'informations concernant la programmation, ou pour les préventes : 06 35 35 83 82 et laviedange.fr

à noter!

Responsables d'associations, pour l'édition automne 2021 de *La Source*, pensez à déposer à la mairie ou à envoyer à mairie@ladouze.fr les informations, calendriers de vos activités et manifestations, photos que vous souhaitez voir publier **avant le 19 septembre**.

Bibliothèque municipale

Créée en 1996 sous l'impulsion de Georgette Urval dont elle porte le nom depuis 2018, la bibliothèque de La Douze est un service municipal gratuit et ouvert à tous. Elle est adhérente du réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de la Dordogne (service du Conseil Départemental).

La bibliothèque Georgette-Urval met à disposition des petits et des grands plus de 3000 ouvrages dont 800 destinés à la jeunesse. Vous y trouverez des bandes dessinées, des albums, des romans (science-fiction, policier, historique, terroir ...) et des documentaires (cuisine, jardinage, arts, sciences, histoire).

Cet espace de 50 m² calme et dédié à celles et ceux qui souhaitent lire tranquillement est situé au Forum, route de l'Ecole Buissonnière.

Adultes ou enfants, si vous recherchez un titre précis, la BDP peut fournir le livre en question tous les mercredis ; cet échange représente environ 500 livres par an.

Si la lecture est votre passion et que vous avez du temps disponible, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour rejoindre Georgette et Anne-Marie dans l'équipe des bibliothécaires de La Douze.



Georgette URVAL et Anne-Marie DE JESUS

ZOOM SUR

Georgette URVAL,
86 ans,
née à La Douze,
retraîtée de la Mutualité Sociale Agricole,
apprécie les romans du terroir,
les biographie et les documentaires.

HORAIRES D'OUVERTURE

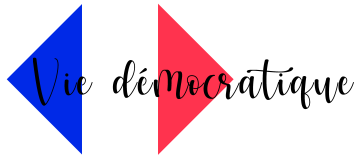
- **mardi matin**
de 9h30 à 12h
- **jeudi après-midi**
de 14h à 16h
- **fermeture annuelle**
du 1er au 31 aout

ZOOM SUR

Anne-Marie DE JESUS,
69 ans,
née à Mareuil-sur-Belle,
retraîtée du commerce et du milieu juridique,
apprécie les romans et plus particulièrement
les romans du terroir, l'histoire,
les biographies et les documentaires.

Conformément à l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur la liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal. Le texte est publié tel qu'il a été reçu.

Les élus n'ont pas souhaité s'exprimer.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021

Source : Ministère de l'Intérieur. En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

| RESULTATS DU 1er TOUR DES DEPARTEMENTALES | | | |
|--|---------|------------|------------|
| Binômes de candidats | Nuances | Voix | % Exprimés |
| M. Jacques AUZOU Mme Marie-Claude VARAILLAS | BC-COM | 163 | 56,99 |
| Mme Emilie LABROT M. Jérémy PIERRE-NADAL | BC-SOC | 48 | 16,78 |
| M. Yves DUPONT Mme Julie JENNET | BC-RN | 46 | 16,08 |
| M. Bernard CASSIGNOL Mme Valérie MARTIAL | BC-REM | 29 | 10,14 |
| | | | |
| | Nombre | % Inscrits | % Votants |
| Inscrits | 848 | | |
| Abstentions | 540 | 63,68 | |
| Votants | 308 | 36,32 | |
| Blancs | 13 | 1,53 | 4,22 |
| Nuls | 9 | 1,06 | 2,92 |
| Exprimés | 286 | 33,73 | 92,86 |

| RESULTATS DU 2nd TOUR DES DEPARTEMENTALES | | | |
|--|---------|------------|------------|
| Binôme de candidats | Nuances | Voix | % Exprimés |
| M. Jacques AUZOU Mme Marie-Claude VARAILLAS | BC-COM | 232 | 100 |
| | | | |
| | Nombre | % Inscrits | % Votants |
| Inscrits | 848 | | |
| Abstentions | 534 | 62,97 | |
| Votants | 314 | 37,03 | |
| Blancs | 67 | 7,9 | 21,34 |
| Nuls | 15 | 1,77 | 4,78 |
| Exprimés | 232 | 27,36 | 73,89 |

| BINOME DE CANDIDATS ELU POUR ISLE-MANOIRE |
|--|
| M. Jacques AUZOU Mme Marie-Claude VARAILLAS |

NUANCES BC-COM : Binôme du Parti Communiste Français / BC-SOC : Binôme du Parti Socialiste / BC-RN : Binôme Rassemblement National / BC-REM : Binôme La République En Marche.

| RESULTATS DU 1er TOUR DES REGIONALES | | | | |
|--------------------------------------|--------|------------|------------|------------|
| Liste conduite par | Nuance | Voix | % Inscrits | % Exprimés |
| M. Alain ROUSSET | LUG | 103 | 12,15 | 35,76 |
| Mme Edwige DIAZ | LRN | 52 | 6,13 | 18,06 |
| M. Nicolas THIERRY | LECO | 32 | 3,77 | 11,11 |
| M. Eddie PUYJALON | LDVD | 28 | 3,3 | 9,72 |
| Mme Geneviève DARRIEUSSECQ | LUC | 26 | 3,07 | 9,03 |
| Mme Clémence GUETTÉ | LEXG | 25 | 2,95 | 8,68 |
| M. Nicolas FLORIAN | LLR | 16 | 1,89 | 5,56 |
| M. Guillaume PERCHET | LEXG | 6 | 0,71 | 2,08 |
| | | | | |
| | Nombre | % Inscrits | % Votants | |
| Inscrits | 848 | | | |
| Abstentions | 541 | 63,8 | | |
| Votants | 307 | 36,2 | | |
| Blancs | 10 | 1,18 | 3,26 | |
| Nuls | 9 | 1,06 | 2,93 | |
| Exprimés | 288 | 33,96 | 93,81 | |

| RESULTATS DU 2nd TOUR DES REGIONALES | | | | |
|--------------------------------------|--------|------------|------------|------------|
| Liste conduite par | Nuance | Voix | % Inscrits | % Exprimés |
| M. Alain ROUSSET | LUG | 158 | 18,63 | 53,2 |
| Mme Edwige DIAZ | LRN | 56 | 6,6 | 18,86 |
| M. Nicolas THIERRY | LECO | 37 | 4,36 | 12,46 |
| Mme Geneviève DARRIEUSSECQ | LUC | 24 | 2,83 | 8,08 |
| M. Nicolas FLORIAN | LLR | 22 | 2,59 | 7,41 |
| | | | | |
| | Nombre | % Inscrits | % Votants | |
| Inscrits | 848 | | | |
| Abstentions | 531 | 62,62 | | |
| Votants | 317 | 37,38 | | |
| Blancs | 16 | 1,89 | 5,05 | |
| Nuls | 4 | 0,47 | 1,26 | |
| Exprimés | 297 | 35,02 | 93,69 | |

| ELUS POUR LA DORDOGNE |
|-------------------------------|
| Mme Delphine LABAILS (LUG) |
| M. Christophe CATHUS (LUG) |
| Mme Colette LANGLADE (LUG) |
| M. Benjamin DELRIEUX (LUG) |
| Mme Fanny CASTAIGNEDE (LUG) |
| M. Jean-Pierre RAYNAUD (LUG) |
| Mme Jacqueline SIMONNET (LUG) |
| M. Nicolas PLATON (LUG) |
| Mme Nathalie ARNAUD (LUG) |
| M. Jacques COLOMBIER (LRN) |
| Mme Florence JOUBERT (LRN) |
| Mme Marilyne FORGENEUF (LECO) |
| M. Jonathan PRIOLEAUD (LLR) |
| M. Jérôme PEYRAT (LUC) |

NUANCES LUG : Liste d'union à gauche / LRN : Liste du Rassemblement National / LECO : Liste écologiste / LDVD : Liste divers droite / LUC : Liste d'union au centre / LEXG : Liste d'extrême-gauche / LLR : Liste des Républicains / LEXG : Liste d'extrême-gauche.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE DU GRAND PÉRIGUEUX

Pour s'adapter aux effets du changement climatique, le Grand Périgueux et ses partenaires ont l'ambition de suivre une feuille de route pour les 10 prochaines années.

L'augmentation des températures, les inondations, les tempêtes et périodes de canicules vont s'intensifier dans les prochaines années.

Face à cette urgence, l'Etat impose à tous d'agir.

Localement, l'ambition/l'implication du Grand Périgueux se traduit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Des objectifs ambitieux pour notre territoire

En agissant tous ensemble, on parviendra d'ici 2030 à réduire de 21% les consommations énergétiques et de 28% les gaz émis par les différentes activités humaines, dont l'accroissement pose problème (transport, production agricole, centrales énergétiques).

Il s'agira aussi d'ici 2030 d'augmenter de + de 50 % la production d'énergies renouvelables et d'atteindre 32% d'énergies renouvelables locales dans la consommation finale.

Le Grand Périgueux et ses partenaires, dont le Syndicat Départemental d'Energies à l'initiative de la démarche collective, ont défini une stratégie et un plan d'actions sur 6 ans pour favoriser le changement de comportement.

Le projet pour le territoire affiche 2 ambitions précises :

- Préserver nos ressources naturelles.
- Devenir une agglomération à haute qualité environnementale.



ANNEE 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION AU FICHER PREVENTION CANICULE & RISQUES EXCEPTIONNELS



INFORMATIONS POUR LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL - DÉCRET N°2004-926 DU 01/09/2004

L'INSCRIPTION CONCERNE :

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Étage : _____ Appartement : _____

Nom & numéro de téléphone du gardien ou du syndic _____

Téléphone Fixe : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

En qualité de personne âgée de :
 18 à 60 ans handicapée 60 ans à 65 ans, reconnue inapte au travail 65 ans et plus
En situation d'handicap :
 mal voyant déficient intellectuel moteur surdit e autre _____
Vous vivez : Seul(e) En couple : Nom et prénom du conjoint _____

Date de naissance du conjoint ____ / ____ / ____

 Autre : _____**ABSENCES PREVUES durant la période estivale :**

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :Nom et Prénom : _____ Qualité¹ : _____

Adresse : _____

Téléphone Fixe : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Nom et Prénom : _____ Qualité¹ : _____

Adresse : _____

Téléphone Fixe : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

MÉDECIN TRAITANT : _____¹ Enfant, ami, voisin, ...

Les informations recueillies par la Mairie de La Douze à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. Les destinataires de ces données sont le CCAS de La Douze. Elles seront conservées jusqu'au prochain recensement. Conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition du traitement, d'effacement et de la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la mairie par voie électronique : mairie@ladouze.fr ou par courrier postal : MAIRIE DE LA DOUZE, 50 passage des citoyens, 24330 LA DOUZE. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès des services de la CNIL

BENEFICIEZ-VOUS D'UN SERVICE INTERVENANT A VOTRE DOMICILE ?

(Infirmière, aide-ménagère, kiné, ...) : OUI NON

Si OUI Lequel(s) : _____

Téléphone Fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Jours et heures de passage : _____

Avez-vous un service de portage de repas à domicile ? OUI NON

Avez-vous la téléassistance ? OUI NON

Si oui quel organisme : _____

Avez-vous des remarques ? _____

Bulletin rempli par :

L'intéressé(e) Autre _____

Si autre, précisez : Nom & Prénom : _____

Téléphone Fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Qualité¹ : _____

Date : ___ / ___ / ___

Signature (**obligatoire**) :

À adresser :

Au CCAS de La Douze 50 passage des Citoyens - 24330 LA DOUZE

ou mairie@ladouze.fr

¹ Enfant, ami, voisin, ...

Les informations recueillies par la Mairie de La Douze à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. Les destinataires de ces données sont le CCAS de La Douze. Elles seront conservées jusqu'au prochain recensement. Conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition du traitement, d'effacement et de la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la mairie par voie électronique : mairie@ladouze.fr ou par courrier postal : MAIRIE DE LA DOUZE, 50 passage des citoyens, 24330 LA DOUZE. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès des services de la CNIL.